

Cervon



Associations

Les Brandons au hameau de Lantilly

C'est une tradition qui a toujours existé à Lantilly et il n'était pas question cette année de déroger à cette coutume ancestrale. Le mauvais temps de ce mois a fait décaler quelque peu cette fête des Brandons. Le grand tas de bois composé de "râpes" des haies de l'hiver s'est enflammé dans un énorme embrasement et les escarbilles montaient au ciel dans un crépitemment assourdissant.

La tradition des Brandons remonterait dans la nuit des temps et des musiciens animaient ces soirées festives. Cette année c'est le groupe folklorique "*En Cas Danse*" avec Jean-Michel, Sonia et Denis, vielleux et guitariste qui sont venus spontanément et bénévolement faire danser autour du feu "La bourrée" et autres danses à tous les participants. Grace aux bénévoles des associations de l'Eperon de Lantilly et de Castel qui se sont impliqués, ce fût une parfaite réussite. Rendez-vous maintenant pour l'année prochaine car la tradition reste toujours bien vivante à Lantilly.

J.P Ramillon



Théâtre

Le 4 février, le COFeP a accueilli la compagnie "Les Cyclones" de Guipy. Les comédiens amateurs ont joué la pièce *Noce thérapie*, L'histoire d'un mariage riche en rebondissements et en moments cocasses, qui a beaucoup amusé l'assemblée. L'après-midi s'est achevée sur une chenille en diablée, soirée de noces obligé !

Comité Cervonnais des Cheveux Blancs

Nos prochains rendez-vous :

Lundi 18 mars : 9 h au club. Présentation des produits PRO'CONFORT (sans obligation d'achat. Déjeuner et cadeau offerts à chaque participant (ouvert à tous - places disponibles).

Mardi 26 mars : Assemblée Générale à 18 h au club. Ordre du jour : bilan 2023, rapport financier, projets 2024, questions diverses. Verre de l'amitié.

Mardi 11 juin : CULTURE ET DETENTE A BOURGES. Visite guidée du Palais Jacques Cœur, déjeuner dans le centre historique, visite guidée de la cathédrale, visite de la vieille ville en petit train, dégustation sucrée de produits régionaux à l'office du tourisme. Prix par personne : 98 € tout compris (ouvert à tous voisins, amis...).

Renseignements et inscriptions : Danièle : 06 38 52 97 30 – Michelle : 06 73 25 17 06.



Informations

Centre social

Le Centre Social du Pays Corbigeois vous propose deux rendez-vous à Cervon:

- **jeudi 4 avril** de 16 h 30 à 17 h30 au club : *Le cercle des parents* animé par Mme Darneau (puéricultrice PMI) et Mme Dumont (éducatrice spécialisée)
- **mardi 9 avril** à partir de 18 h au club, dans le cadre du projet "L'emprise": *Comment repérer les signes de violence conjugales ? Pourquoi ne part-elle pas ?*

Animé par le Dr Casini et Mme Darneau (puéricultrice PMI)



Carnaval dans le bourg

Le 17 février, les enfants ont fait un petit tour dans Cervon pour Carnaval, sur le thème de l'église, avec une chasse au trésor pour retrouver le trésor caché de l'Abbé Taupin. Les grands comme les petits ont fini l'après-midi avec un petit goûter.



Comice 2024

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu afin d'imaginer le char de la commune sur le thème du film "**Le petit monde de Don Camillo**". Elles ont permis dans un premier temps d'échanger autour du film et de décider des décors à construire pour le char. Des idées concernant la mise en scène ont également émergé afin d'animer le char mais aussi son "escorte", à laquelle pourront se joindre petits et grands.

Les dessins des plans sont terminés, c'est au tour des bricoleurs d'agir !

Prochain rendez-vous le samedi 23 mars à 14 h au club pour créer la structure et confectionner des fleurs en papier. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour préparer cette grande fête rurale !

Contact : mairiedecervon-lien@mailo.com



Agenda

- Assemblée générale du COFeP : mercredi 27 mars à 18 h au club
- Lundi 11 mars à 18 h au club : réunion publique ZAER (zones d'accélération des énergies renouvelables)
- Lundi 18 mars à 19 h : conseil municipal (ZAER)
- Samedi 23 mars à 14 h au club : préparation du char du comice
- Mardi 10 avril à 19 h 30 : conseil municipal (vote du budget)



Municipalité

Merci !

Suite aux menaces de fermeture d'une de nos classes de l'école de Cervon, les parents d'élèves, la municipalité, les élus voisins, les cervonnaises et les cervonnais se sont réunis le 13 février dernier pour redire que nos écoles rurales malgré des effectifs faibles apportent connaissances, autonomie mais aussi tant de clefs pour vivre ensemble à nos enfants. Elles sont essentielles à la vie de nos villages et il est important de conserver ce maillage de proximité sur nos territoires. Lors d'une réunion pour poursuivre le travail sur la carte scolaire, Madame la Directrice Académique a finalement décidé de ne pas donner suite à ce projet de fermeture. Que toutes les personnes qui ont soutenu d'une manière ou d'une autre le maintien de cette classe soient ici vivement remerciées.



Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables



Afin de respecter les objectifs nationaux et les engagements en matière d'énergie et de climat, les autorités prévoient de passer à 42,5% l'objectif de la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030. En 2021, en France, nous étions à 19,3 %. Trois leviers peuvent être actionnés : limiter nos consommations (sobriété), mieux utiliser l'énergie (efficacité) et prévoir le déploiement progressif et réaliste des énergies renouvelables (planifier la production). C'est le but de la loi d'accélération : demander aux communes d'identifier des zones présentant un potentiel pour la production de telle ou telle énergie renouvelable (bois, solaire, géothermie...) en s'appuyant sur les informations fournies par l'Etat et après concertation avec les habitants. Pour les communes, c'est le moyen d'identifier des secteurs qui sont à la fois attractifs pour les développeurs et acceptables pour les habitants, mais aussi d'avoir la possibilité de définir des zones d'exclusion. La commune de Cervon, accompagnée par le Parc Régional Naturel du Morvan a commencé cette réflexion et propose un temps d'échange ouvert à tous les habitants de la commune le 11 mars à 18h00 au mini-club. L'objectif est de recueillir l'ensemble des avis sur les zones identifiées avant que les décisions ne soient prises et d'engager un dialogue permettant d'affiner les propositions. Les documents de réflexion ainsi qu'un registre de consultation seront aussi à votre disposition en mairie à partir de cette date et ce jusqu'au 18 mars.